

COMMUNIQUE

Le conseil municipal s'est réuni le 3 juin 2008. En début de séance, il a reçu les animateurs de Familles Rurales (Mlle HUMEAU et son adjoint en stage). Ceux-ci ont présenté aux élus les actions qu'ils mènent auprès des jeunes de nos communes. A Fontevraud, ils sont présents chaque vendredi soir. Ils relèvent que la demande est assez forte, que la fréquentation se situe entre 11 et 18 jeunes. Actuellement, un mini-camp de jeunes est préparé avec une motivation réelle.

Le conseil a délibéré ensuite sur les affaires suivantes :

- Le registre « CANICULE » récemment mis à jour a été présenté aux élus , seules 9 personnes s'y sont inscrites. Il est rappelé que les personnes pouvant avoir des difficultés en cas de possible canicule peuvent se déclarer en mairie.
- Les loyers des logements des écoles subissent une hausse au 1^{er} juillet 2008, en application de l'indice de référence des loyers.
- Deux conventions d'assistance en maîtrise d'ouvrage sont passées avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Maine-et-Loire. La première concerne l'aménagement de la zone des Perdrielles, la seconde l'aménagement du cœur du village (Place des Plantagenêts). Ces missions sont respectivement de 3 500 € et 4 000 €.
- L'élargissement du chemin du Petit Puits est envisagé. Un retrait d'alignement de 2 mètres sera demandé pour une première tranche. Les propriétaires seront tenus informés.
- Une partie du chemin des Ecoterries sera empierrée. Une plaque de rue est commandée pour ce chemin.
- Des travaux seront réalisés dans le chemin longeant les écoles (coût 10 702 € HT). Une partie de mur de soutènement sera reconstruite par l'entreprise DILLAY (882 €). Un éclairage public sera mis en place dans ce chemin.
- Une servitude de voirie sera créée pour un passage de canalisation au camp militaire.
- Les travaux d'éclairage de la place des Blatiers seront terminés prochainement.
- 23 lanternes d'éclairage public seront changées en différents quartiers (coût net pour la commune : 7 900 €).
- Un câblage France Télécom sera changé rue de Luzerne (7 000 €).
- Les services de la DDE ont été sollicités pour étudier un nouveau plan de circulation des campings-cars en direction du parking AFN. La DDE pourra s'associer au CAUE dans les études programmées ci-dessus. Ces dernières viendront alimenter les premières réflexions sur le diagnostic d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme.

.../

- Le point sera fait sur les dossiers en cours avec la Communauté d'Agglomération :
 - Périmètre de protection de la ressource en eau
 - Extension de la station d'épuration, réseaux AEP et EU de la place des Plantagenêts à vérifier
 - Disponibilité de terrain en zone artisanale locale
- La demande locale de terrain pour artisan est toujours d'actualité, le conseil municipal étudie plusieurs pistes. Parmi l'une, il précise que la partie casernement de la gendarmerie, sur 1 300 m² de terrain, est officiellement mise en vente ce jour (vente à réaliser en 2009). Le conseil municipal se prononcera sur l'offre locale la plus intéressante dans 2 mois.
- Des achats de matériels divers (poubelles, étriers de protection, distributeurs de sacs de propreté pour chiens) sont commandés.
- L'étude de l'achat d'une tribune démontable est en cours (124 places) ainsi qu'un plancher de bal de plein air (100 m²) ou encore une avancée de scène et un écran pour le foyer Yves Duteil.
- Les blocs de secours du foyer Yves Duteil seront changés.
- Des rideaux pour une classe ont été demandés.
- Une boîte aux lettres de départ courrier sera posée par la Poste devant la maison de retraite (place du Grand Clos).
- Places sur le marché. Les commerçants souhaitant s'installer sur le marché du mercredi devront obtenir préalablement l'autorisation écrite de Mme le Maire.
- Urbanisme : il a été rappelé que les demandes de permis de construire sont affichées en mairie et consultables par le public.
- Recensement de la population : l'INSEE a indiqué une première estimation de la population légale qui pourrait atteindre 1 474 habitants (population municipale + population comptée à part). Le chiffre réel sera connu fin 2008. Au recensement de 1999, le chiffre était de 1 492 habitants.
- Le tableau des effectifs a été modifié pour tenir compte de l'intégration administrative du Secrétaire de Mairie dans le cadre des Attachés Territoriaux.

Fontevraud, le 10 juin 2008

Le Maire,
R. CATIN